



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2024 - 042
Séance du 5 juillet 2024

**Approbation du procès-verbal de la réunion des trois conseils :
CA – CAC - CSAE du 12 avril 2024**

Condition d'acquisition du vote :

<i>Quorum =</i>	<i>moitié des membres en exercice présents ou représentés</i>
<i>Acquisition de la délibération =</i>	<i>majorité des membres présents ou représentés</i>

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 6

Nombre de vote pour : 25

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Le procès-verbal de la réunion des trois conseils [CA, CAC, CSAE] du 12 avril 2024, annexé à la présente délibération, est approuvé.

PROCES-VERBAL PROVISOIRE RÉUNION DES 3 CONSEILS
CONSEIL D'ADMINISTRATION, CONSEIL ACADÉMIQUE, COMITÉ SOCIAL D'ADMNISTRATION
D'ÉTABLISSEMENT

Membres du Conseil d'Administration

Président :

Pasquale MAMMONE

Vice-Président :

Gabriel VÉLU

Représentants des professeurs et assimilés

Brigitte BUFFARD-MORET
Anne DAGUET-GAGEY
Chafika DJELAL-DANTEC
Christophe LECOUTRE
Pasquale MAMMONE
Bertrand MAZURE
Gabriel VÉLU

Représentants des autres personnels enseignants

Nicolas BLONDEL
Tanguy LE MARC'HADOUR
Jean-Christophe NICOLAS
Anne PARRAIN
Frédéric WYRWALSKI

Représentants des BIATSS

Nicolas HUICQ
Nicolas KANIA
Virginie LECOUEUX
Luc MAES
Isabelle PRIEM
Catherine POREBSKI

Personnalités extérieures

Nathalie HARDAT, représentant une organisation représentative des salariés

Membres de droit avec voix consultative

Éric BILLOT, représentant Madame la Rectrice

Membres invités avec voix consultative

Annie VANHAECKE, Directrice Générale des Services
Fabien CAQUERET, Agent Comptable
Laurence DELOFFRE, Responsable du Service des Affaires Générales et Juridiques
Cécile CARRA, Vice-Présidente Commission Formation et Vie Universitaire
Éric MONFLIER, Vice-Président Commission Recherche
Frédéric BOUSSEMART, Vice-Président en charge du numérique
Isabelle CABY, Vice-Présidente en charge de la Vie Étudiante

Procès-verbal provisoire du CA – CAC – CSAE – réunion du 12 avril 2024

Ahmed EL KALADI, Vice-Président des Relations Internationales
Françoise HEULOT-PETIT, Vice-Présidente déléguée à la réussite étudiante
Anne-Gaëlle WEBER, Vice-Présidente déléguée à la Recherche en Sciences Humaines et Sociales
Cécile MACHUT, Directrice de l'IUT de Béthune
Philippe DUEZ, Directeur de l'UFR EGASS
Marie-Pierre PARENTON, Directrice de l'IUT de Lens
Fanny VASSEUR-LAMBRY, Directrice de l'UFR de Droit
Laurent ZALEWSKI, Directeur de la FSA

Membres invités supplémentaires

Ludovic DENIAU, Directeur des Ressources Humaines
Anne-Laure HOJNATZKI, Directrice des Études
Grégorie COLOMB, Directrice adjointe de la Recherche, des Études Doctorales et de la Valorisation

Membres excusés

Tanguy BAUDUIN
Christine BLONDEAU
Olivier CHOVAUX
Blandine DRAIN, représentante du Conseil Général du Pas-de-Calais
Marie-Hélène GARCIA

Membres du Conseil Académique – Commission Recherche

Président :

Pasquale MAMMONE

MEMBRES AVEC DROIT DE VOTE

Représentants des Professeurs & Assimilés

Isabelle-Oliviane BRODIN
François DELMOTTE
Fabien GOSSELET
Pierre MARQUIS
Éric MONFLIER
Williams NUYTENS
Patricia ROCHWERT-ZUILLI
Anne-Gaëlle WEBER

Représentants des Habilités à Diriger des Recherches

Julie ASSOULY
Valérie MUTELET

Représentants des Docteurs

Joseph ATTILA
Pietra CANDELA
Thierry CHARTIER
Évelyne JACQUELIN
Marie-Anne VANNEAUX

Représentants des ingénieurs et techniciens

Nathalie CABIRAN
Nathalie NAWROT
Dominique PREVOST

Représentants des BIATSS

Virginie JUSTIN-LABONNE

MEMBRES DE DROIT AVEC VOIX CONSULTATIVE

Fabien CAQUERET
Laurence DELOFFRE
Corinne LEBLOND
Grégoire COLOMB
Annie VANHAECKE

Membres de droit en tant que Vice-Présidents

Frédéric BOUSSEMART
Isabelle CABY
Cécile CARRA
Anne DAGUET-GAGEY
Ahmed EL KALADI
Françoise HEULOT-PETIT
Anne PARRAIN

Gabriel VÉLU

Membres de droit en tant que Directeurs d'Équipes reconnues

Chrysost BAGAKE
Jean-Marc MANGIANTE
Jean-Philippe LECOINTE
Adlane SAYEDE
Pierre SCHNEIDER

Membres de droit en tant que Directeurs de composantes

Nicolas BLONDEL
Brigitte BUFFARD-MORET
Philippe DUEZ
Cécile MACHUT
Bertrand MAZURE
Marie-Pierre PARENTON
Fanny VASEUR-LAMBRY
Laurent ZALEWSKI

Membres invités

Maxime CULOT
Frédéric LEBURGUE

Membres excusés

Marie-Hélène GARCIA

**Membres du Conseil Académique – Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**

Représentants des professeurs et assimilés

Gilles AUDEMARD
Nicolas BUE
Cécile CARRA
Jean-Philippe LECOINTE
Christian MATHIEU
Anne PONCHEL

Représentants des autres personnels enseignants

Isabelle CABY
Patricia DEMAYE SIMONI
Nicolas DE RIBAS
Thierry DUGIMONT
Marc DUTOIT
Cécile MACHUT

Représentants des BIATSS

Magali LESAGE
Elyes SOUMRANI
Sabine VITTEL
Elise WESTELYNCK

Représentants des usagers

Charles BAUJON

Personnalités extérieures

Dominique RADZIEJA

MEMBRES DE DROIT AVEC VOIX CONSULTATIVE

Nicolas BLONDEL
Frédéric BOUSSEMART
Brigitte BUFFARD-MORET
Fabien CAQUERET
Anne DAGUET-GAGEY
Laurence DELOFFRE
Philippe DUEZ
Ahmed EL KALADI
Françoise HEULOT-PETIT
Anne-Laure HOJNATZKI
Corinne LEBLOND
Bertrand MAZURE
Éric MONFLIER
Marie-Pierre PARENTON
Anne PARRAIN
Annie VANHAECKE
Fanny VASSEUR-LAMBRY
Gabriel VÉLU
Anne-Gaëlle WEBER
Laurent ZALEWSKI

Membres excusés

Christophe BIDENT
Sabine DUHAMEL
Marie-Hélène GARCIA

Membres du Comité Social d'Administration d'Établissement

Président :

Pasquale MAMMONE

Annie VANHAECKE, Directrice Générale des Services

Anne DAGUET-GAGEY, en charge de la politique du personnel et des relations humaines

Ludovic DENIAU, DGSA Chargé des Ressources Humaines

FSU

Fabienne DAVRIL

SGEN CFDT

Luc MAES

Emilie ZEHNDER

Alban TERRIER

Delphine HECTOR

Aurore BRACQUART

Suppléants :

Angélo ANGLANI

UNSA EDUCATION

Sébastien LECOCQ

Sabine VITEL

Philippe MOULIS

Catherine POREBSKI

Suppléants :

Dominique PREVOST

Thierry CHARTIER

Membres excusés

Jérôme BURESI

L'ordre du jour porte sur les points suivants :

Présentation :

- 1) Du rapport Hcéres (Bilan 2019-2023)**
- 2) Des axes stratégiques pour le contrat à venir**

Le Président ouvre la séance à 09h30.

Il se réjouit de voir une assemblée aussi nombreuse à ce moment de présentation et d'échanges autour du rapport Hcéres : un exercice consistant à faire le bilan des activités de l'université à savoir ce que l'université d'Artois a réussi, ce qu'elle a moins réussi et à réaliser l'exercice d'auto-critique, notamment où l'établissement a échoué, et à en expliquer les raisons.

Il remercie tous ceux qui participent à cette auto-évaluation qui demande beaucoup de travail : enseignants, personnels administratifs... précisant que le résultat est satisfaisant mais il peut encore, notamment au cours de cette réunion, être modifié.

Le Président rappelle que trois grands domaines sont évalués : la Gouvernance, la Recherche et la Formation.

S'agissant de la gouvernance, il affirme que l'essentiel consiste à répondre à la question de savoir quelle est la trajectoire de l'université notamment en matière de recherche. Il précise que l'établissement a déjà commencé à répondre à cette question essentielle il y a quelques années avec la création des domaines d'intérêt majeur (DIM) qui permettent de rendre visible l'université à travers des axes de recherche ou l'université peut être aussi bonne voire meilleure que les autres. Il ajoute qu'à cette recommandation de spécialisation, l'université a répondu non par simple obéissance mais pour continuer d'exister face aux mastodontes qui se sont créés dans l'Enseignement Supérieur.

Il souligne que, depuis cinq ans, l'université a une trajectoire bien identifiée et reconnue comme encore récemment dans le cadre du COMP.

Le Président indique que l'université a su faire des choix courageux en attribuant davantage de moyens aux quatre axes majeurs et notamment au DIM de l'Intelligence Artificielle (IA), qui est reconnu au niveau régional et national. Il illustre son propos en indiquant qu'un grand appel à projets relatif à l'intelligence artificielle a eu lieu récemment et que l'université d'Artois en a été le porteur, avec l'approbation de l'université de Lille. Il ajoute que l'IA est donc la signature de l'établissement et plus précisément l'IA « au service de... » qui est réellement la marque de l'université d'Artois.

Il rappelle que l'université a obtenu des thèses (projet ANR VIVAH) mais aussi les PIA sur l'excellence ou encore des bourses permettant de financer des thèses transversales ; ceci amplifié par le projet MAIA Excellence sous toutes ses formes. Il ajoute que beaucoup de moyens ont été déployés pour renforcer ce DIM : des chaires de professeur Junior, davantage de thèses, un redéploiement des profils.... sans compter les moyens demandés au cours des différents dialogues stratégiques de gestion avec le rectorat.

Le Président indique, au sujet du DIM Eco-Efficacité-Energétique, que des investissements très importants, soutenus par la région et l'État, sont aussi engagés notamment avec l'arrivée de la plateforme Tech3E qui permet aux trois laboratoires de la Faculté des Sciences Appliquées de Béthune de se renforcer et de contribuer davantage au développement économique territorial dans la mesure où des prestations de services pourront être proposées. Il ajoute que le ministère soutient également cette politique à travers le COMP permettant de reconnaître et d'accompagner la stratégie de l'université.

Concernant le DIM « Lien social et vulnérabilité », Le Président évoque la création d'une chaire de professeur junior, des redéploiements des profils de poste, des recrutements de maîtres de conférences.

Enfin, concernant le DIM « Patrimoine Territoire et Transculturalités », le Président rappelle que l'université a obtenu un CPER ANAMORPHOSE et espère obtenir des moyens supplémentaires via la dernière vague de PIA4.

Le Président complète en indiquant que, depuis 5 ans, l'université a fait des efforts importants à tous les niveaux pour que ces 4 axes soient très clairement identifiés et que l'Alliance A2U, saluée et reconnue, a joué un rôle puissant de catalyseur. Il souligne qu'il n'y pas eu de fusion mais une sincère volonté de répondre aux appels à projets et d'avancer ensemble.

Il rappelle qu'il s'agit du seul site en France où chaque université de l'alliance a obtenu un PIA4 Excellence sous toutes ses formes : MAIA, E-SENSE- IFSEA soit des financements de plus de 30 millions d'euros.

Le Président informe que l'établissement sera évalué, tout comme ses deux partenaires, dans deux à trois ans pour vérifier la bonne mise en place de ces projets et la sincérité de cette alliance.

Le Président conclut cette introduction à la présentation du rapport d'auto-évaluation (RAE) en soulignant que grâce à la visibilité accrue autour des DIM, l'université a gagné la confiance des collectivités qui sollicitent davantage l'établissement pour les accompagner. C'est le cas à Liévin, avec le cluster Vivaley, Arras pour la Silver Economie, Lens grâce au Louvre-Lens Vallée et bien entendu Béthune avec Tech3E, plateforme qui va développer un ancrage et un partenariat territorial de plus en plus importants.

Le Président donne la parole à Gabriel VÉLU pour la présentation du premier domaine du rapport.

Domaine 1 : Pilotage stratégique et opérationnel

Gabriel VÉLU rappelle que dans le domaine de la gouvernance et du pilotage, l'université a commencé par réviser ses statuts pour les dépoussiérer et aussi intégrer la féminisation des emplois et intégrer les laboratoires dans les modalités de gouvernance. Il ajoute qu'un renforcement du dialogue de gestion avec les composantes a été mis en œuvre avec un échange courant juin, puis en fin d'année pour faire le bilan puis définir le besoin de fonctionnement pour l'année suivante, en fonction de l'évolution des effectifs, des différents projets de la composante... S'agissant du dialogue de gestion des Laboratoires, il indique qu'il est mené par le vice-Président Recherche et la DREDV sur la base d'indicateurs de mesure de l'activité scientifique ainsi que des objectifs portés par les différents laboratoires.

S'agissant des services, Gabriel VÉLU informe qu'un dialogue de gestion est organisé, en octobre, par le vice-Président en charge des moyens et la DGS afin de faire le bilan de l'année écoulée et de discuter des différents projets pour l'année à venir. Il précise que ces entretiens font l'objet d'un compte-rendu validé par la Présidence.

En termes de maintien du fonctionnement relationnel, Gabriel VÉLU rappelle que l'université, malgré sa multipolarité, de par sa taille raisonnable, permet d'avoir des échanges réguliers et directs. Il ajoute que l'accès à la direction pour les directeurs et responsables de service est aisé et permet de remonter rapidement les différents points sensibles qui peuvent apparaître.

Enfin, Il précise qu'un suivi mensuel du budget est réalisé permettant surtout d'alerter de part et d'autre aisément en cas de difficultés budgétaires.

Annie VANHAECKE indique que le service d'appui au pilotage a connu un fort développement avec notamment la construction d'outils de pilotage et le recrutement d'une qualitiennne.

Elle précise que, pour améliorer le contrôle de la soutenabilité de l'offre de formation, un système d'information intégré a été mis en place qui part des maquettes de formation et des groupes d'étudiants constitués, couplé à un logiciel d'emploi du temps et relié à une nouvelle application de gestion des services d'enseignement. Elle ajoute que des rapports mensuels de consommations et d'alertes sont envoyés aux composantes. Elle informe qu'un Système d'Information Décisionnel est en cours de création qui réunira, à terme, en un lieu unique et partagé des indicateurs transversaux. Elle souligne qu'une présentation des premiers indicateurs RH a été effectuée auprès des directeurs de composantes, de laboratoires et des chefs de service. Elle indique que toutes ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de qualité renforcée par les labellisations obtenues, QUALIOP1, ou en cours, DD&RS et HRS4R.

Pour ce qui est du dialogue social et de la qualité de vie au travail, Annie VANHAECKE précise qu'il faut mentionner l'impact de la crise sanitaire qui a fortement perturbé l'établissement mais qui a permis de faire un pas en avant en matière d'outils numériques, d'adaptation et d'organisation du travail pour l'ensemble de la communauté universitaire.

Anne GAGEY rappelle qu'en matière d'organisation du travail, l'établissement a tenu à mettre en place plusieurs groupes de travail en association avec les représentants des personnels pour étudier divers sujets comme : la mise en place du télétravail qui fonctionne aujourd'hui de manière satisfaisante, les lignes directrices de gestion pour l'application des lois de transformation de la fonction publique et de programmation de la recherche, la révision du RIFSEEP, le schéma directeur du handicap en cours et bientôt achevé, les VSS, les RPS, l'élaboration d'un plan d'égalité professionnel femmes-hommes... Toute une série de groupes de travail qui contribuent au dialogue social auquel l'université est attachée.

L'accompagnement de l'évolution de carrière des personnels est aussi une préoccupation de l'établissement souligne Anne GAGEY. Elle précise qu'un recrutement en 2022 a été fait en ce sens pour réorganiser toute la formation des personnels dans le cadre d'un véritable service du développement des compétences et d'un plan annuel de formation.

Anne GAGEY souligne que l'université s'est aussi engagée sur la voie de la TEDS avec notamment un marché global de performance énergétique qui a été engagé et permet de réaliser des économies d'énergies en gaz et en électricité. Elle ajoute qu'un plan de sobriété énergétique a été élaboré et un plan de mobilité douce est en cours pour encourager le co-voiturage, l'utilisation du vélo... avec des projets de construction de garages à vélos... Enfin, elle informe qu'une sensibilisation aux enjeux climatiques est prévue pour l'ensemble de la communauté universitaire via notamment la fresque du climat, la fresque du numérique. Elle affirme qu'il s'agit d'un véritable sujet lequel, à terme, sera pensé pour être intégré aux maquettes de formation lors de la prochaine accréditation. Enfin, elle précise que l'université a travaillé à la renaturation et à l'embellissement des sites, notamment celui d'Arras qui est en cours de travaux.

Domaine 2 : Politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

Éric MONFLIER introduit la présentation du domaine 2 du rapport et précise que le document a été distribué et élaboré par l'ensemble des vice-présidents et des chargés de mission et la DREDV. Il indique que beaucoup de données ont dû être compilées et que ce document a fait l'objet d'échanges avec les directeurs d'unités puis d'une présentation pour discuter du SWOT et autres sujets.

Il précise que le périmètre de la synthèse d'évaluation de Recherche correspond à 14 unités de recherche divisée en 3 secteurs : 6 en ST, 2 en SVE, 6 en SHS. Il ne note pas de grands changements, à part une diminution du nombre de tutelles à l'exception de l'UMR transfrontalière Bio-Eco-Agro (qui relève encore de 6 tutelles) et la fermeture de 3 unités. Il précise que le laboratoire Discontinuités a fermé en janvier 2024 : huit chercheurs ont intégré Textes et Cultures, un chercheur a intégré un laboratoire de l'UPJV et un autre chercheur un laboratoire de Lille. Il ajoute que l'Hcéres a été prévenue et qu'en conséquence Discontinuités ne sera pas expertisé mais devra produire un bilan allégé, indexé à celui de Textes et Cultures.

Il informe que Rime Lab, dont la fermeture interviendra en fin de contrat, a aussi été parfaitement travaillée et anticipée et que les chercheurs intégreront essentiellement le LEFMI, un laboratoire d'économie de l'UPJV dans le cadre de l'Alliance. Il indique qu'un 3^{ème} laboratoire, l'UT&A, fermera dans la mesure où UniLasalle a souhaité mettre fin à notre partenariat.

Éric MONFLIER rappelle que les unités de recherche de l'université sont impliquées dans des fédérations qui vont également être expertisées. Il détaille ensuite le diaporama mentionnant les structures fédératives telles que la MESHS, la fédération de recherche mathématique, l'Imec, le Campus de la Mer et Technologies pour la Santé et Médicament (TSM) précisant que, pour cette dernière, des contacts ont été pris pour que le LBHE puisse s'y intégrer.

Il indique que 94% des chercheurs de l'université inscrivent leurs activités dans un des quatre DIM. Il souligne une évolution des mentalités et une stratégie qui s'affine. Il ajoute que le « Hors DIM » se compose essentiellement de collègues mathématiciens et du LBHE qui, dans le cadre du contrat, comme dans le contrat précédent, est présenté comme un laboratoire d'excellence sur une niche d'excellence.

Sur les chiffres, l'établissement est attendu, relève Éric MONFLIER, avec notamment la réponse aux appels à projets qui a été quasiment multipliée par deux entre 2018 et 2023 pour lesquels les DIM ont parfaitement joué le jeu. Deux autres indicateurs ont été demandés : le nombre de thèses financées avec des collectivités pour lequel l'établissement est resté constant et le nombre de manifestations scientifiques organisées ou coorganisées avec un acteur du territoire, où l'on constate une bonne augmentation du nombre de manifestations en dépit de la crise sanitaire.

Éric MONFLIER donne la parole à Adlane SAYEDE pour présenter la mesure de la production scientifique.

Adlane SAYEDE explique qu'un outil a été développé en interne afin de mieux prendre en compte la production scientifique des collègues en SHS car l'IPERU se base sur des données en sciences dures en général. Il précise que cet outil interne interroge le portail HAL d'où l'importance de l'alimenter. Il ajoute que chaque DIM présente une tendance disciplinaire bien distincte avec pour le DIM1 majoritairement des laboratoires de sciences de l'ingénieur, pour les DIM 2 et 3, essentiellement des sciences humaines et sociales et l'informatique pour le DIM4. Il souligne que les pratiques de publication varient selon les DIM avec plutôt des publications dans des revues et des journaux scientifiques pour le DIM1, des ouvrages et chapitres d'ouvrage pour les DIM2 et 3 et le DIM4 qui favorise des publications dans des congrès et des conférences.

Il informe que la production est constante avec des chiffres nuancés lors de la crise sanitaire avec toutefois une légère baisse pour les ouvrages mais souligne que ce fait est logique, des ouvrages étant plus longs à publier. Il remarque que le DIM4 connaît une nette progression dans la production scientifique, notamment dans les publications dans le cadre de congrès.

Adlane SAYEDE conclut en indiquant que le message à retenir est que, contrairement aux indicateurs nationaux qui sont plutôt à la baisse, l'université connaît une constance sur sa production scientifique avec une nette évolution favorable pour le DIM4.

Jean-Philippe LECOINTE explique que, concernant les activités de valorisation, sur la période de référence, plus de 1000 contrats ont été traités par les laboratoires et instruits par les services de la DREDV soit une augmentation de 20% d'activité. Il souligne que le nombre de contrats de plus de 50K€ a fortement augmenté pour s'élever à 22 contrats représentant plus de 2.2 millions d'euros sur la période. Par comparaison, il indique que, sur la période précédente, l'université était à 714K€ et 7 contrats. Il en conclut que les laboratoires se « vendent » plutôt mieux et négocient davantage leurs compétences. Il constate une augmentation de plus de 20% sur les prestations recherche, malgré le covid, ainsi qu'une très grosse progression sur les financements publics et les subventions notamment via les CPER. Il rappelle que le comité Hcéres avait signalé une nette progression lors de l'évaluation précédente et affirme que l'établissement a franchi une marche supplémentaire. Il note toutefois un point de vigilance sur les brevets pour lesquels l'activité de dépôt est à relancer.

Éric MONFLIER résume la présentation du domaine 2 en évoquant une production stable, des activités de valorisation en hausse, un nombre d'IUF insuffisant par rapport à la dimension de l'établissement et un point noir que constitue l'absence d'ERC au sein de l'établissement au cours du contrat.

Domaine 3 : Politique de la vie étudiante et de la vie de campus

Cécile CARRA prend la parole pour présenter le domaine 3 du rapport qui est centré autour de deux axes : le pilotage de l'offre de formation et la réussite étudiante en particulier en licence. Elle précise que l'offre de formation évolue selon un triptyque reposant sur les compétences et les connaissances, sur les besoins et les attentes des étudiants et les besoins socio-économiques et sociétaux.

En ce qui concerne les besoins et les attentes des étudiants, elle affirme que l'université prend en considération les spécificités des étudiants accueillis notamment les boursiers, qui représentent 43% des effectifs et dont les besoins sont spécifiques mais aussi les attentes des tous les étudiants en particulier par l'innovation pédagogique pour laquelle un gros travail de redimensionnement du CETIP a été réalisé. Elle note que la vie étudiante bénéficie d'un schéma directeur qui permet de prioriser les actions et créer du lien avec les deux autres universités de l'Alliance.

Cécile CARRA aborde le deuxième volet du triptyque : les compétences et les connaissances pour lequel un double levier a été activé : l'approche par compétences et la transformation pédagogique d'envergure qui s'appuie, pour la licence, sur le projet PIA3 NCU LCeR, qui se poursuit en LP, avec l'appui d'un autre projet A2U, ANR DEMOES AP.RES et l'autre grand levier renvoie à l'alternance avec 56 formations en alternance dont 17 au cours de ce contrat.

S'agissant du dernier volet du triptyque, les besoins socio-économiques et sociétaux, Cécile CARRA indique que l'université prend en compte, dans la mesure du possible, les transitions écologiques, énergétiques et industrielles d'une part et les métiers d'avenir et en tension d'autre part. Elle cite deux exemples de projets, relevant de l'Alliance, qui répondent à cet enjeu : l'école d'ingénieurs qui va permettre de répondre à une part des besoins en lien avec l'implantation sur le territoire de gigafactories et le projet MAIA, qui permet la création d'une Graduate Schools et qui conforte la signature de l'établissement autour de l'Intelligence Artificielle.

Cécile CARRA informe que trois grands indicateurs permettent de mesurer les effets de l'offre de formation : attractivité, performance et pertinence. Elle insiste ensuite sur les dispositifs et process pour une amélioration continue des formations qui relève d'une recommandation du Hcéres lors de la dernière campagne. Sur ce plan, elle informe que l'université a beaucoup avancé avec la participation des composantes et des services concernés, pour parvenir à la mise en œuvre du process en

s'appuyant sur des dispositifs élaborés dans le cadre de commissions qui se sont déroulées de 2021 à 2023 pour la refonte de l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants. Elle souligne que ce travail a mené à une refonte totale du dispositif avec une nouvelle charte, de nouveaux questionnaires, un nouveau process adapté aux évolutions pédagogiques et qui intègre l'ensemble des publics FI et FC. Elle rappelle que ces nouveaux textes ont été adoptés à l'unanimité à la CFVU du 1^{er} décembre 2023.

Cécile CARRA évoque ensuite le déploiement des conseils de perfectionnement en 2022/2023 qui concerne aujourd'hui 100% des composantes. Elle rappelle la création, depuis 2022, d'un nouvel espace ENT qui rassemble toutes les données comme l'évaluation de la formation par les étudiants, les taux d'IP, de réussite... afin d'optimiser les conseils de perfectionnement.

Elle ajoute que l'élaboration d'un plan d'amélioration continue est en cours, dont le suivi est assuré par le service d'appui au pilotage. Elle donne des éléments de calendrier avec, de mars à avril, le déploiement d'une enquête étudiante puis, en mai juin, la réunion des conseils de perfectionnement et enfin, en septembre, un plan d'amélioration continue qui sera proposé.

Cécile CARRA présente ensuite des éléments de bilan d'abord concernant l'attractivité avec notamment le projet PIA OSeR qui concerne l'orientation et met en place des bus qui se déplacent sur le territoire pour présenter l'offre de formation de l'université ainsi qu'une nouvelle plateforme, Ametys, qui présente également l'offre. Elle souligne que beaucoup d'autres actions sont menées par ailleurs sur cette question.

S'agissant de la performance et pertinence, selon des sources ministérielles, elle informe que les résultats médians de l'université sont plus élevés que les médianes nationales tout comme pour l'insertion professionnelle à 18 mois. Elle indique que ces éléments ont été confirmés lors du dialogue avec le Ministère, dans le cadre du COMP.

S'agissant de la réussite étudiante en licence et en BUT, pour lutter contre les inégalités sociales et accroître la démocratisation de l'accès à l'Enseignement Supérieur et la réussite du plus grand nombre, elle évoque des dispositifs tels que les cordées de la réussite, le DU PAREO, Tremplin...

Cécile CARRA rappelle que l'objectif était de disposer de ressources au service de tous (contrats pédagogiques, ANR PACTEs, transformation pédagogique (BCC, APC, PIA LCeR, DemoES AP RES, BQE, BQeR...) et d'autres plus spécifiques aux étudiants en difficulté : Oui si, Etudiants fragiles, PRREL Réussite, Tutorat, BQE Réussite. Elle précise que toutes ces ressources ont été outillées et renforcées et cela a conduit à un taux de réussite en licence passé de 44.8% en 2021 à 47,8% en 2022.

S'agissant du déploiement de la loi ORE, Cécile CARRA affirme que le déploiement des dispositifs est en progression continue et s'appuie sur une dynamique en termes de formalisation, de formation des tuteurs, d'accompagnement et d'évaluation. Elle précise que l'université s'appuie sur un nouvel outil de pilotage, le tableau de bord réussite étudiante, qui permet de faire un suivi du déploiement des dispositifs et des résultats obtenus par les étudiants. Elle se réjouit qu'un nombre croissant d'étudiants soit aujourd'hui mieux identifié et accompagné même si elle constate que l'efficacité de certains dispositifs est limitée pour les « oui si » en particulier pour les « oui si prépa » mais qu'elle est effective pour le tutorat et à approfondir pour les contrats de réussite pédagogique.

Cécile CARRA évoque quelques chiffres en termes de valeur ajoutée, indicateur qui lui paraît plus pertinent dans la mesure où il prend en compte les spécificités des étudiants de l'Artois. Elle informe que si la valeur ajoutée est positive cela signifie que l'université fait statistiquement mieux que ce qui est attendu. Elle ajoute qu'elle s'élevait, en 2020-21, à +0.5 et, en 2021-22, à +1.9. Elle souligne que sur le taux de réussite en 3 ou 4 ans, l'établissement perd un peu de valeur ajoutée à +0.2. En ce qui concerne le redoublement, elle indique que l'université peut s'améliorer dans l'accompagnement en

1^{er} ou 2^{ème} cycle, le taux de passage en L2 étant de 50.7% contre 47.8% pour la moyenne nationale avec une valeur ajoutée de +4.8.

Cécile CARRA remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction du RAE et à la dynamique au service des étudiants.

Le Président remercie pour cette synthèse des 3 domaines en remarquant, comme l'a indiqué Éric MONFLIER que les DIM se renforcent avec 94% des collègues qui y adhèrent. Au niveau de l'enseignement, il affirme qu'il est clair que cette activité a connu une profonde transformation avec notamment l'APC, la LCEr... et tous les dispositifs d'innovation mis en place. L'université d'Artois est en tête de pont pour faire avancer les choses précise Monsieur le président. Il ajoute que la vie étudiante aurait pu aussi être évoquée par Isabelle CABY tout comme les relations internationales par Ahmed EL KALADI notamment les projets d'alliance européenne dont une candidature est en cours afin de répondre aux attentes du ministère qui incite l'université à être partenaire d'une alliance européenne. Le Président souligne toutefois que l'université est inscrite dans des alliances locales, des alliances construites avec la cartographie, qui est aussi une forme d'alliance.

Le Président propose, après ce temps de présentation, de passer à un temps d'échange.

Laurent ZALEWSKI demande des précisions par rapport à une mention, dans les axes stratégiques, évoquant la possibilité pour l'école d'ingénieurs de porter masters et doctorats.

Gabriel VELU explique que, concernant le doctorat, il faut comprendre que l'EIA peut conduire à un doctorat et concernant le master, il faut comprendre que les étudiants de l'EIA obtiendront un grade de master.

Le Président précise qu'à l'IGII, l'école d'ingénieurs située à proximité de Jean Perrin, des élèves de cette école suivaient un certain nombre de modules de master de l'université et décrochaient leur diplôme d'ingénieur mais aussi leur diplôme de master.

Laurent ZALEWSKI demande de préciser si cela ne signifie pas que la FSA pourrait se transformer en école d'ingénieurs.

Le Président répond qu'il ne s'agit pas d'un projet dans l'immédiat.

Le Président indique que le ministère s'attend à ce que l'université soit plus ambitieuse au niveau des appels à projets pour pallier le manque de « titres » tels que des délégations IUF qui est également un signe d'excellence. Il précise qu'il est nécessaire que l'université valorise également des « pépites » et qu'elle ne le fait pas suffisamment aujourd'hui. Il informe que l'université ne compte actuellement que trois membre de l'IUF alors qu'à l'UPJV, on en dénombre dix-sept. Il ajoute que, dans le cadre du COMP, le ministère s'attend à ce que, dans les trois ans, l'université dépose à minima trois ERC. Nicolas KANIA souhaite obtenir deux précisions concernant la méthode d'évaluation des productions scientifiques s'agissant, d'une part des enseignants-chercheurs qui sont hors DIM et d'autre part, sur la manière dont est comptabilisée la production d'un chercheur appartenant à deux DIM différents.

Adlane SAYEDE répond en précisant que, dans l'annexe du RAE, il y a des explications plus précises mais que le double-comptage a bien été pris en compte. Il souligne que l'évaluation est plus qualitative que quantitative.

Éric MONFLIER complète en indiquant que le thermomètre repose sur deux éléments : l'absolue nécessité de dépôt des productions dans HAL et les pourcentages d'enseignants chercheurs rattachés aux différents DIM qui sont déclarés par les directeurs de laboratoires... S'agissant du premier élément, il souligne qu'il y a encore une marge d'amélioration.

Procès-verbal provisoire du CA – CAC – CSAE – réunion du 12 avril 2024

Adlane SAYEDE ajoute qu'il n'y a pas d'outils parfaits mais que celui-ci permet d'établir une cartographie réelle de la production scientifique bien qu'il soit moins adapté pour des universités pluridisciplinaires comme l'Artois que pour des établissements spécialisés en sciences.

Éric MONFLIER spécifie qu'il est demandé d'être doté d'un outil qui permette de quantifier la production et même si l'outil reste perfectible, il représente quatre années de travail, beaucoup de réflexion, une méthodologie consolidée et permet dès lors d'observer concrètement s'il y a une diminution ou une augmentation de la production.

La séance est levée à 11h15.

Le Président

Pasquale MAMMONE